



Inscription à renvoyer avant
le lundi 22 novembre 2010
À l'ARDML

Tel : 04 91 31 91 05 - 14 rue Astoin - 13200 Marseille
Mail : ardmlpaca@orange.fr

Bulletin réponse joint - participation gratuite

Comment se rendre au Complexe Culturel Saint Exupéry ?
Boulevard Jean Mermoz - 13700 MARIIGNANE



Contact : Cyril Devoux
Association Régionale des Missions Locales
04 90 42 18 09 - cyril.devoux@ml-salon.fr



Marignane



INVITATION

Rencontre du parrainage
des jeunes vers l'emploi

Complexe Culturel Saint-Exupéry
Lundi 29 novembre 2010

Rapprocher de l'emploi, les personnes jeunes et adultes, rencontrant des difficultés d'insertion en raison de leur origine ethnique, sociale, de leur handicap, de leur sexe ou de leur âge, leur fournir des clés d'accès au monde du travail ou de retour sur le marché de l'emploi, est un enjeu majeur de la cohésion sociale sur le territoire et de la prévention des discriminations en milieu de travail.

(Introduction de la Charte Régionale du Parrainage vers l'emploi)

Programme de la journée

9h15 **Accueil des participants**

9h45 **Ouverture de la journée**

Mot de bienvenue de Monsieur le Maire
Intervention de Monsieur le Président de la Mission
Locale d'Est Etang de Berre

10h00 **Les Ateliers**

Atelier 1 : Quelles boîtes à outils pour les marraines et les parrains ?

Atelier 2 : Parrains – filleuls – Missions Locales : qui apporte quoi à qui ?

12h30 – 14h30 **Pause repas** *Pris sur place*

14h30 : **Table ronde**

Le parrainage, passerelle vers l'entreprise... oui, mais comment ?

En présence de : Chefs d'entreprise, jeunes témoins, Parrains, Conseillers en Insertion, chargés de relation entreprises, représentants institutionnels...
Cet atelier permettra de traiter la question de l'impact du parrainage sur la lutte contre les discriminations.

16h00 : **Présentation de la démarche de communication :
la newsletter du réseau**

16h15 : **Clôture**

Intervention des représentants du Comité de Pilotage Régional : Etat,
Région, DRJSCS - Acisé

Le parrainage vers l'emploi des jeunes, qu'est-ce que c'est ?

C'est la mise en relation de jeunes de moins de 26 ans rencontrant des difficultés particulières pour accéder à l'emploi, avec des femmes et des hommes, retraités ou en activité qui les conseillent, les soutiennent, les guident et les préparent dans leurs démarches. Le parrainage nécessite de mobiliser le tissu économique et social et s'inscrit dans la lutte contre l'exclusion et la promotion de l'égalité des chances.

Qui peut bénéficier du parrainage ?

Ce sont des jeunes qui rencontrent des obstacles dans leur accès à l'emploi, du fait de leur faible niveau de qualification, de leur origine sociale ou de leur manque de réseau relationnel dans le monde de l'entreprise. Ces obstacles peuvent relever de la discrimination (origine ethnique, sexe, handicap etc...)

Marraines, Parrains, Quel profil ?

Actifs ou retraités, ils présentent des aptitudes de médiateurs et souhaitent s'engager dans cette démarche en donnant bénévolement, un peu de leur temps. Ils sont reconnus par les employeurs et présentent des qualités d'écoute et de dialogue. Ils sont prêts à prendre un réel engagement dans la durée en vue d'accompagner efficacement les parrainés dans leur démarche d'insertion vers l'emploi.